

Exposition aux contenus sensibles

Même si les réseaux sociaux sont des espaces plutôt civilisés, les risques existent :

- **25%** des 8-17 ans ont déjà été victimes d'insultes, de mensonges ou de rumeurs.
- **36%** des 8-17 ans ont déjà été choqués par certains contenus, notamment à caractère sexuel, violents, racistes ou homophobes.
- Et ils ne sont que **10%** à en avoir parlé à leurs parents !

Votre rôle ?

- C'est à vous de rappeler que, comme dans la vraie vie, tout n'est pas permis sur les réseaux sociaux. L'injure, la diffamation ou le cyberharcèlement sont punissables par la loi.
- En vous intéressant à ce qu'il fait sur Facebook, vous lui montrez que vous êtes à son écoute en cas de besoin ou de problème. N'hésitez pas à le lui rappeler !

Pourquoi s'adresser aux parents ?

Être parent d'adolescents n'est pas toujours simple... Les parents se disent parfois mal à l'aise ou inexpérimentés vis-à-vis des réseaux sociaux.

Ce guide leur propose quelques « bonnes pratiques » afin d'instaurer règles, dialogue et réflexion avec les enfants sur l'utilisation de ces sites.



est l'institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le territoire français. L'UNAF accompagne et informe les familles sur les pratiques et les usages des technologies et des médias, qui font aujourd'hui partie de leur vie quotidienne.

www.unaf.fr



est l'institution chargée de veiller à ce que le développement des nouvelles technologies ne porte atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques. Elle joue aussi un rôle d'alerte et sensibilise les enfants, les enseignants et les parents aux bonnes pratiques sur internet pour favoriser une instruction « civico-numérique ».

www.jeunes.cnil.fr



La mission première d'Action innocence a été de pointer du doigt les dérives naissantes d'Internet et de dénoncer ce qui se préparait en matière de pédocriminalité. Aujourd'hui, l'association développe des actions de prévention, en intervenant, notamment, dans les établissements scolaires pour que les enfants et adolescents aient une utilisation prudente et citoyenne des nouvelles technologies.

www.actioninnocence.org

Les chiffres de ce guide proviennent d'une étude, commanditée par L'UNAF, la CNIL et Action Innocence et réalisée par TNS Sofres du 10 au 17 juin 2011, par téléphone, auprès d'un échantillon national représentatif de 1 200 enfants et adolescents, âgés de 8 à 17 ans.



Les jeunes et les réseaux sociaux



**GUIDE
PRATIQUE**

**Pour mieux
comprendre et répondre
aux pratiques de vos enfants**

Les jeunes et les réseaux sociaux

La moitié des jeunes connectés

- **48%** des 8-17 ans sont connectés à Facebook et **18%** des moins de 13 ans y ont leur propre compte, avec l'accord des parents (à **97%**).
- Le déclic a lieu au collège : **57%** des élèves du collège sont connectés à Facebook.
11% des élèves le sont au primaire.
- Les jeunes se connectent souvent seuls : depuis leur ordinateur personnel (**50%**) et leur mobile (**23%**).
- La moitié des enfants se disent surveillés (**55%**) dans leur utilisation de Facebook.

Le saviez-vous ?

- ▶ Si les réseaux sociaux sont interdits aux moins de 13 ans, c'est que certains contenus peuvent être inadaptés aux enfants. Soyez-en conscients !
- ▶ Même si vous souhaitez favoriser l'autonomie et respecter l'intimité de votre enfant ou votre adolescent, aux yeux de la loi vous restez son responsable jusqu'à sa majorité.

Quelle place pour les parents ?

- Seule la moitié des jeunes (**55%**) discutent avec leurs parents de l'utilisation des réseaux sociaux (ils parlent davantage de la durée de connexion que de ce qu'ils y font).
- Une moitié d'entre eux (**49%**) sont « amis » avec leurs parents.



Que faire ?

- ▶ Au lieu de le surveiller en devenant son « ami » sur Facebook, parlez avec votre enfant de ce qu'il a l'habitude d'y faire et de ses « amis ».
- ▶ Tenez-vous au courant des nouvelles pratiques d'Internet, car les technologies évoluent très vite !
- ▶ Faites-lui prendre conscience que ce qu'il publie a un impact et n'hésitez pas à aborder avec lui les questions de vie privée et d'intimité.

Maîtrise de sa vie privée

- **92%** des 8-17 ans utilisent leur vraie identité et livrent des informations personnelles. **71%** d'entre eux semblent maîtriser les paramètres de confidentialité et sont conscients des risques pour la vie privée. C'est moins vrai pour les plus jeunes (**51%** des moins de 13 ans).
- Les jeunes ont en moyenne **210** « amis ». **30%** d'entre eux ont déjà accepté comme « amis » des gens qu'ils n'ont jamais rencontrés !
- Leurs activités sont notamment les commentaires et la publication de photos (surtout pour les filles **88%**).

Que lui dire ?

- ▶ Sans paramétrage, tout ce qui est diffusé sur un réseau social peut être vu et utilisé par tous. Invitez votre enfant à réfléchir avant de publier une information personnelle.
- ▶ Plus on a d'amis sur Facebook, plus on a de risques d'avoir de « faux-amis ». Démystifiez la « course aux amis » et dialoguez avec votre enfant sur la manière dont il accepte ou refuse de nouveaux contacts.
- ▶ Expliquez à votre enfant qu'il n'est pas anodin de publier une photo gênante de ses amis ou de lui-même car sa diffusion est incontrôlable. Il est en plus très difficile, voire impossible, de la supprimer par la suite.